



## EXTRAIT DE PÉTITION

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 840 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** les aînés résidant dans les résidences privées pour aînés (RPA) constituent une population vulnérable nécessitant un encadrement juridique spécifique pour leur bail;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec peut introduire dans son projet de loi n° 31 une section spécifiquement dédiée aux baux entre une RPA et ses résidents aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement a l'occasion d'établir des règles équitables en adaptant le projet de loi n° 31 pour permettre aux personnes âgées résidant en RPA d'obtenir la signature d'un bail ou son renouvellement dans le respect de tous les aspects de la bienveillance;

**CONSIDÉRANT QU'**une section dédiée aux baux entre une RPA et ses résidents encadrerait tous les aspects des baux et de ses renouvellements en établissant des règles de base afin de lutter contre la maltraitance, tant financière que psychologique, que subissent de nombreuses personnes âgées vivant en RPA.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'introduire, dans le projet de loi n° 31 une section spécifique aux baux entre une RPA et ses résidents incluant notamment, mais non limitativement :

- L'utilisation obligatoire des formulaires du Tribunal administratif du logement, soit le formulaire TAL\_810\_E et le formulaire TAL\_806\_E;
- L'établissement d'une grille de prix pour les services personnels destinés aux personnes âgées qui reflète le coût réel de la main-d'œuvre pour ces services.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

---

**Andrés Fontecilla**  
**Député de Laurier-Dorion**

**5 décembre 2023**

---

**Date de signature de l'extrait**